

Au FIL de l'EAU

Sornin Jarnossin

● ● ● ● Nos Rivières Vivantes



JOURNAL N°1
JANVIER 2018

p2

"On vous en parle"

Lancement du Contrat de rivière Sornin-Jarnossin

p3

"En chantier en 2018"

Les travaux prévus sur le Sornin et le Jarnossin

p4

"Bon pour la rivière, bon pour nous tous"

"Ensemble pour mieux connaître et respecter nos rivières"

Le contrat de rivière Sornin-Jarnossin a été signé en juin 2017. Il fixe le cap des actions à conduire pour les 5 prochaines années sur nos rivières. Beaucoup de travail en perspective mais réalisable grâce à l'engagement collectif et surtout l'expérience technique acquise depuis de nombreuses années sur le Sornin et le Jarnossin. Car le contrat de rivière ou contrat territorial n'est pas un outil nouveau pour nous. Avec ce 2ème contrat "commun" (Sornin-Jarnossin), nous souhaitons aller plus loin : continuer à agir pour nos rivières en mutualisant nos moyens, en travaillant de concert sur le Jarnossin avec une équipe rivière portée par Charlieu Belmont communauté et sur le Sornin via l'équipe rivière du SYMISOA. A travers des actions communes (études globales, actions de sensibilisation...), nous souhaitons préserver nos 2 belles rivières qui nous fournissent une ressource précieuse, traversent nos paysages et convergent quasiment vers un même point.

Nous vous invitons à découvrir notre premier numéro "Au fil de l'Eau", un rendez vous annuel d'informations pour suivre l'actualité sur nos rivières, les travaux réalisés ou à venir ou pour vous donner tout simplement envie de redécouvrir votre... notre rivière !

Bonne lecture
Michel LAMARQUE
Président du Comité de rivière Sornin Jarnossin

● LANCEMENT DU CONTRAT DE RIVIÈRE SORNIN-JARNOSSIN POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES

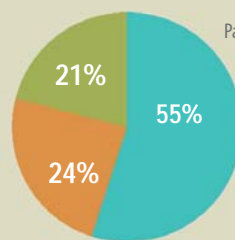
UN CONTRAT DE RIVIÈRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un programme d'actions (études et travaux) en faveur de la rivière et des milieux aquatiques qui a été signé en juin 2017. Il sera mis en œuvre pendant ces 5 prochaines années sur le bassin du Jarnossin et du Sornin par différents opérateurs publics (le SYMISOA, Charlieu Belmont Communauté...).



Coût et financement :

46 actions pour un montant 7 millions d'euros



Participation financière:

● Agence de l'eau Loire-Bretagne
● Communautés de communes du territoire
● Fonds Européens, la Région Bourgogne Franche Comté, la Région Auvergne Rhône Alpes, les Départements de la Loire, du Rhône et de la Saône et Loire et les Fédérations de Pêche.

Les Chambres d'Agriculture, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, la FRAPNA, la LPO apporteront également leur concours technique au Contrat

Domaines d'intervention du contrat de rivière

Poursuivre l'entretien de la végétation de bord de cours d'eau (ripisylves)

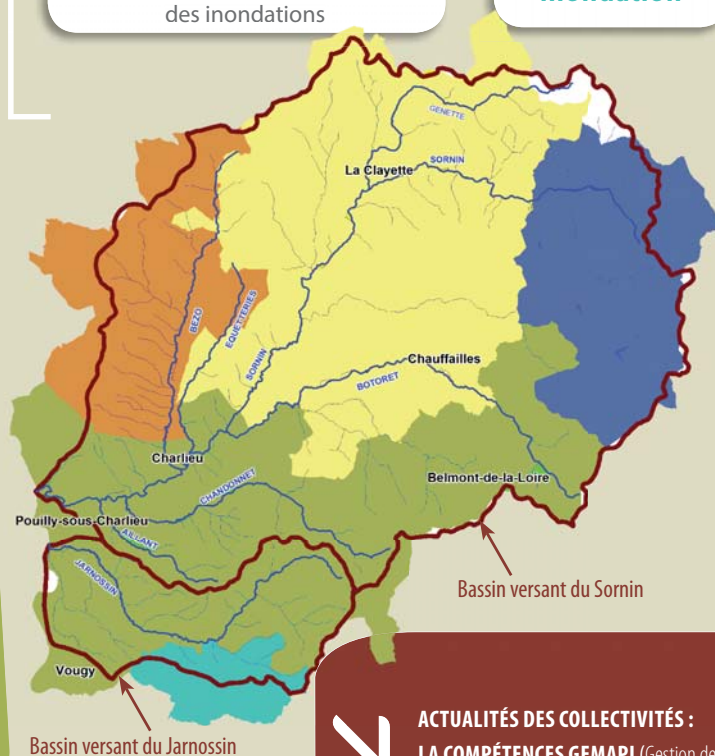
Poursuivre les travaux de restauration de la continuité écologique : permettre aux poissons de monter et descendre les rivières pour favoriser leur reproduction, et laisser les sédiments circuler librement).

Conduire des opérations ambitieuses "multi-objectifs" pour restaurer la rivière sur le plan écologique, morphologique, paysager, piscicole et limiter les risques inondations.

Intervenir en priorité sur les têtes de bassin versant : zones stratégiques pour la biodiversité, pour la constitution de réserves en eau et pour la prévention des inondations

Renforcer la prévention des risques inondation

Poursuivre et renforcer la sensibilisation sur les rivières, les changements de pratiques et la redécouverte des rivières par les habitants



CARTE D'IDENTITE

- 5 intercommunalités :
 - Charlieu-Belmont Communauté
 - La Clayette Chauffailles en Brionnais
 - Canton de Semur en Brionnais
 - Saône Beaujolais
 - Roannais agglomération
- 3 départements (69, 71 et 42)
- 2 régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté)
- Surface : 588 km²
- Population : 35 000 habitants

ACTUALITÉS DES COLLECTIVITÉS :

LA COMPÉTENCES GEMAPI (Gestion de Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) :

UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE LA GESTION DURABLE DES RIVIÈRES

Une nouvelle compétence OBLIGATOIRE des collectivités locales à partir du 1^{er} janvier 2018, sera exercée sur le bassin du Sornin par le SYMISOA, et par Charlieu Belmont Communauté sur le bassin du Jarnossin. Cette loi renforce la gestion intégrée des rivières à l'échelle du bassin versant, qui conjugue préservation des milieux aquatiques et prévention des inondations. Elle conforte à long terme l'action du SYMISOA et de la Communauté de communes sur ces sujets.



"En chantier en 2018"

Des travaux similaires sur les deux rivières seront conduits en 2018

● TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

Entretien de la végétation des berges, en priorité dans les zones urbanisées : élagage, recépage, abattage des arbres malades... L'entretien des secteurs clôturés et plantés lors des précédents programmes est également prévu. Ainsi des interventions sont programmées sur le Jarnossin amont et médian, le Chandonnet aval, l'axe Sornin, le Botoret... Réalisation : équipe rivière du SYMISOA et de Charlieu Belmont Communauté



Exemple d'entretien du Sornin à Saint-Denis-de-Cabanne

● TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Effacement ou aménagement de seuils pour permettre le passage des poissons et le transport naturel des sédiments. Plusieurs petits ouvrages au programme sur le bassin du Sornin. Sur le Jarnossin, 3 ouvrages concernés cette année, dont le contournement du moulin de Jarnosse qui allie restauration de la continuité et préservation du patrimoine bâti. Réalisation : équipe rivière du SYMISOA et de Charlieu Belmont Communauté



Exemple de travaux sur un seuil sur le Chandonnet (état initial)



Seuil sur le Chandonnet (après aménagement)

● LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

Fauches répétées (6 à 9 fois/an) sur les foyers stratégiques des deux bassins. Sur le Jarnossin cette année, expérimentation de l'éradication par mécanisation, avec un procédé de concassage criblage de la terre extraite (les résidus de renouée étant mis de côté et la terre traitée remise en place).

Réalisation : équipe rivière du SYMISOA et de Charlieu Belmont Communauté



Fauche pour traiter les foyers de renouée du Japon

● POSE DE CLÔTURES ET PLANTATIONS SUR LE HAUT JARNOSSIN ET LES SORNINS AMONT (RHÔNE)

Pose de clôtures en retrait, aménagement d'abreuvoirs et de passerelles, plantations pour reconstituer la ripisylve en bord de rivière. Réalisation : équipe rivière du SYMISOA et de Charlieu Belmont Communauté



Création d'abreuvoirs sur le Jarnossin (Haut de Rajasse)

Travaux spécifiques sur le SORNIN

● AMÉNAGEMENTS SUR LE BOTORET (CHAUFFAILLES)

Amélioration de l'état du lit et des berges de la rivière (plantations et diversification du lit). Mise en valeur de la rivière pour la pratique de la pêche.

Réalisation : SYMISOA en collaboration avec la Fédération de Pêche de Saône et Loire

Travaux spécifiques sur le Jarnossin

● GESTION DE L'ENFONCEMENT DU LIT ET DES ÉROSIONS MENAÇANT LA ROUTE DU CENTRE ÉQUESTRE À NANDAX

Étude pour programmer des travaux adaptés à la préservation de la rivière (enfouissement du lit) et à la protection de la route.

Réalisation : technicien du Jarnossin avec l'appui d'un bureau d'études

● CHANTIER RESTAURATION DE LA GENETTE (LA CLAYETTE)

Suppression de la friche industrielle Sunnyland et restauration de la Genette aujourd'hui canalisée sous le site. Objectifs multiples : redonner un lit naturel à la rivière et profiter de ce nouvel espace de nature en ville pour sensibiliser le public, permettre l'implantation d'une nouvelle activité artisanale et améliorer la qualité paysagère de l'entrée de La Clayette.

Réalisation fin 2018 : SYMISOA et la Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais



Friche industrielle à la Clayette



"Bon pour la rivière, bon pour nous tous"

● INVENTAIRES NATURALISTES

L'écrevisse à pattes blanches, la loutre, les libellules, le sonneur à ventre jaune, la truite, l'anguille, les lamproies... autant de richesses naturelles méconnues qui sont de bons indicateurs de l'état de notre écosystème. C'est pourquoi des inventaires vont être réalisés pour connaître la répartition de ces espèces sur le territoire, et prendre en compte leur présence dans les futurs travaux. Les premières prospections réalisées à l'automne 2017 ont notamment montré que **la loutre fait son retour parmi nous** : des indices de présence ont été trouvés sur tout l'axe Sornin, jusqu'en limite du département du Rhône, mais aussi sur le Bézou, le Mussy et les Barres.



Loutre



Sonneur à ventre jaune (amphibien)



Ecrevisse à pattes blanches



Libellule (*Calopteryx* sp) au stade ténéral (naissance)

● TOUS ENSEMBLE VERS LE "ZÉRO PESTICIDE" EN 2018

- Pour les élus : soirée d'actualité "*Ma commune à l'heure du zéro phyto*", le 24 janvier, 20h30 à La Clayette.
- Pour les agents communaux : formation, échanges d'expériences, démonstration de matériel...



POUR LES PARTICULIERS

4 soirées d'information sur le jardinage sans pesticide cet hiver les 8, 13, 20 et 29 mars 2018 (consultez le site www.symisoa.fr pour connaître les horaires et les lieux), ainsi que des "ateliers au jardin" pendant le printemps.

Une nouvelle conférence "santé et pesticides" sera programmée au second semestre.

Organisateur : le SYMISOA

Ensemble pour mieux connaître et respecter nos rivières

● PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2018

Des animations vont être proposées dans les écoles à partir de septembre 2018. Un prestataire spécialisé interviendra en classe et/ou sur le terrain sur des sujets variés comme le grand cycle de l'eau, les pesticides, la faune de nos rivières, la découverte du bassin versant...



Les partenaires du Contrat de rivière Sornin-Jarnossin

